RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU RHÔNE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/138

Conseil d'administration de La Halle Tony Garnier - Désignation de personnalités qualifiées par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur: M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS: M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/138 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA HALLE TONY GARNIER - DÉSIGNATION DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON -DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Contexte:

La Ville de Lyon a créé, par délibération du 20 septembre 1999, une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière sous la dénomination de La Halle Tony Garnier.

Cette régie a pour objet de gérer et d'exploiter la Halle Tony Garnier.

Elle assure l'accueil de manifestations organisées par des tiers, telles que des spectacles, des concerts, des expositions.

Elle accueille également des manifestations sportives, des salons ouverts au public et des conventions d'entreprise.

Cette régie contribue, notamment, au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

II - Modalités de représentation :

La régie est administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont désignés par le Conseil municipal, sur proposition du Maire.

Ce Conseil d'administration se compose de 17 membres répartis comme suit :

- 9 membres du Conseil municipal de la Ville de Lyon;
- 8 personnalités qualifiées ou reconnues dans le domaine d'activité de la régie.

Les membres du Conseil municipal ont été désignés lors du Conseil municipal du 30 juillet 2020.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à la désignation des huit personnalités qualifiées pour siéger au sein du Conseil d'administration de la Halle Tony Garnier.

Ces personnalités qualifiées ne pourront pas être titulaires d'un mandat de sénateur, de député, de conseiller régional, de conseiller métropolitain, de conseiller municipal dans une circonscription incluant la Ville de Lyon.

La durée de leur mandat est de trois ans, à compter de leurs désignations. Ce mandat est renouvelable tacitement une fois, pour une durée identique.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment ses articles L 2121-33 et L 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 99/4202 du 20 septembre 1999 ;

Vu la délibération n° 2020/34 du 30 juillet 2020;

Vu les statuts de la régie en date du 18 février 2016;

DELIBERE

Sont désigné-es en tant que personnalités qualifiées pour siéger au sein du Conseil d'administration de La Halle Tony Garnier :

	Prénom NOM	Qualité
1	Pascale BONNIEL-CHALIER	Fondatrice et salariée de l'agence La Terre est ronde
2	Olivier FREROT	Enseignante en politiques culturelles Fondateur de l'agence Philométis
3	Valérie DISDIER	Salariée de l'Ecole urbaine de Lyon
4	Jean-Brice LACOMBE	Directeur de l'agence AFX Production
5	Catherine CHAMBON	Directrice du Musée urbain Tony Garnier
6	Frédéric BLANC	Référent santé et sécurité au travail au SYNPTAC
		Formateur sécurité pour le Ministère de la culture
7	Sakina SELMI	Représentante usager/habitants
8	Thierry ROCOURT	Ex-directeur régional de Pathé Gaumont Bénévole dans l'Ecole de la 2 ^{ème} chance Membre de la Fondation OL

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Le Maire,

Grégory DOUCET